

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 26-27 mai 2004



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2004/10

25 octobre 2004

ORIGINAL: ENGLISH

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2004 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.2/2004/9.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
RAPPORTS D'ÉVALUATION	1
2004/EB.2/1 Suite donnée par la direction aux recommandations sur l'évaluation thématique des IPSR	1
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	1
2004/EB.2/4 Augmentation budgétaire pour le projet de développement—Programme de pays Ouganda 10019.0 (1999–2005)	2
2004/EB.2/5 Intervention prolongée de secours et de redressement—Éthiopie 10127.1	2
2004/EB.2/6 Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—Région des Grands Lacs 10062.1	2
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION ASIE—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	4
2004/EB.2/7 Intervention prolongée de secours et de redressement—Myanmar 10066.2	5
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	5
2004/EB.2/8 Projet de programme de pays—Sierra Leone 10333.0 (2005–2007)	6
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	8
2004/EB.2/9 Intervention prolongée de secours et de redressement—Algérie 10172.1	9
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE—QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	10
2004/EB.2/10 Projet de programme de pays—Madagascar 10340.0 (2005–2009)	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	11
2004/EB.2/11 Visite conjointe sur le terrain au Guatemala	12
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	12
2004/EB.2/12 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	12
QUESTIONS DIVERSES	13



RAPPORTS D'EVALUATION

Suite donnée par la direction aux recommandations sur l'évaluation thématique des IPSR (2004/EB.2/1)

1. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le document détaillant la suite donnée par la direction du PAM au "Rapport résumé de l'évaluation thématique de la catégorie des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR)" (WFP/EB.1/2004/6-A), et a félicité la direction de s'être engagée à améliorer la qualité des IPSR. Le Conseil a noté avec satisfaction que le PAM a entrepris des activités visant à renforcer les capacités du personnel chargé des programmes à planifier, gérer et mettre en œuvre les programmes de redressement et à en assurer le suivi et la mesure des résultats avec efficacité.
2. Il est urgent de préciser les définitions du redressement et des secours et d'améliorer les orientations normatives concernant la programmation du redressement, conformément aux directives du groupe de travail sur les questions de transition du Groupe des Nations Unies pour le développement et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires. L'examen interne de la règle prévoyant la conversion des opérations d'urgence en IPSR dans un délai de deux ans, a été considéré comme une étape essentielle vers une planification plus souple des activités de redressement et de relèvement.
3. Le Conseil a reconnu l'importance de la collaboration continue entre les divisions du Département des opérations (OD) —OEN, ACV, OEP et ODO— et avec PSP et OEDR pour fournir un appui aux programmes et une assistance technique aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux afin d'améliorer la qualité des programmes. La création proposée d'un fonds de préparation des projets dissocié des coûts d'appui directs aux projets (CAD), et l'entrée en activité au siège d'un service d'assistance consacré à la qualité des programmes, constituent des éléments importants du processus d'amélioration et d'assurance de la qualité.
4. Le Conseil a souligné que la direction devrait porter constamment attention à ces questions, notamment au renforcement de la coordination interorganisations et à l'instauration de partenariats stratégiques avec les acteurs de l'action humanitaire et du développement, à l'élaboration d'une stratégie de programmation du redressement à l'échelle de l'Organisation, et enfin au recrutement systématique de spécialistes de la préparation aux catastrophes et de la planification du redressement.
5. Le Conseil s'est félicité de l'organisation d'une consultation informelle en septembre 2004 et a donné son accord à la présentation d'un rapport intérimaire de situation à sa première session ordinaire de février 2005.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE—QUESTIONS OPERATIONNELLES

6. M. H. Arthur, Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK), a donné un aperçu de l'évolution récente et de la situation actuelle dans la région. Le nombre de bénéficiaires est passé de 25 millions à 26 millions depuis février 2004. Le problème d'actualité, celui du Soudan, demeure préoccupant: le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire dans la région du Darfour passera sans doute de 1,2 million à 2 millions d'ici à la fin de 2004 parce que la population vivant dans la région n'a pas accès aux terres agricoles. En outre, les rations alimentaires devront être doublées. Les



contributions actuellement annoncées sont insuffisantes pour faire face aux besoins projetés, et certains produits seront bientôt épuisés. L'insuffisance des infrastructures, et surtout des routes, constituent un obstacle majeur au retour des réfugiés en cas de rétablissement de la paix. On manque de ressources pour construire des routes et des ponts, alors même que les transports routiers permettraient de réaliser, par rapport au transport aérien, des économies dans l'intérêt de tous, y compris des donateurs.

7. La situation dans les camps où vivent les personnes déplacées en Ouganda demeure très difficile, et on a récemment signalé de nouveaux cas de violence et des morts. Indépendamment de l'aide alimentaire, il faudrait que les gouvernements des pays donateurs exercent d'urgence des pressions politiques sur le Gouvernement ougandais*. Les enfants sont particulièrement affectés par la situation.
8. Au Burundi, l'instabilité politique menace l'accord de paix et l'Organisation des Nations Unies a décidé d'envoyer des forces de maintien de la paix pour compléter l'action des troupes africaines, mais la situation est extrêmement incertaine de sorte qu'il est difficile de satisfaire les besoins des personnes déplacées, de plus en plus nombreuses.
9. Des progrès ont été accomplis dans certaines régions de la République démocratique du Congo, mais la situation reste précaire dans l'est. La position des réfugiés congolais en situation irrégulière en Angola est incertaine depuis que le gouvernement hôte a décidé qu'ils devraient rentrer dans leur pays d'origine car ce dernier n'est pas prêt à les recevoir. Une reprise de l'activité volcanique dans la région représente une menace supplémentaire. Il faut organiser d'urgence un service spécial de transport aérien pour le personnel travaillant en République démocratique du Congo: les distances sont énormes et les déplacements entraînent de grandes pertes de temps; en outre, dans certaines régions, la sécurité du personnel n'est pas assurée.
10. Les affrontements armés à Mogadiscio ont provoqué d'importants déplacements de population en Somalie. D'une façon générale, la situation dans la Corne de l'Afrique s'est fortement améliorée, mais un grand nombre de personnes continuent de souffrir des conséquences de la sécheresse. Au Kenya, après plusieurs années de sécheresse, les inondations ont récemment causé des pertes de vies humaines et d'importants dégâts matériels.

Augmentation budgétaire pour le projet de développement – Programme de pays Ouganda 10019.0 (1999-2005) (2004/EB.2/4)

Intervention prolongée de secours et de redressement – Éthiopie 10127.1 (2004/EB.2/5)

Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement – Région des Grands Lacs 10062.1 (2004/EB.2/6)

11. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (ODK) a présenté les trois projets soumis à l'approbation du Conseil. La situation dans les camps de réfugiés en Éthiopie demeure extrêmement instable et, même si un accord de paix au Soudan permettait aux Soudanais de rentrer dans leur pays, ils ne seraient pas tous rapatriés

* Le représentant de l'Ouganda a indiqué que la cause première de l'insécurité alimentaire était à attribuer aux activités "terroristes" de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et que les dirigeants politiques s'efforçaient activement de soulager la détresse des personnes déplacées dans les camps.



immédiatement. Les rations ont récemment été réduites et les femmes et les enfants ont été extrêmement touchés. L'Éthiopie est un pays très pauvre qui souffre lui-même de problèmes alimentaires. S'agissant du projet concernant la Région des Grands Lacs, le nombre de réfugiés assistés dans le cadre de la composante tanzanienne s'est considérablement accru, ce qui explique en partie l'augmentation budgétaire demandée.

12. Le Président a fait part des impressions personnelles qu'il a tirées des opérations du PAM en Éthiopie lors de sa visite dans le pays. Il a été impressionné par le dévouement des agents du PAM et par l'effet de catalyseur de l'action menée par le Programme dans ce pays.
13. Le Conseil a appuyé les trois projets. Le nombre de personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda a beaucoup augmenté depuis fin 2002 et le PAM réalise dans cette région un excellent travail; il faut espérer qu'un accord de paix au Soudan aurait indirectement des effets bénéfiques. Comme le PAM espère accélérer ses activités de développement en Ouganda, le gouvernement de ce pays devrait être instamment prié de prendre des engagements financiers plus fermes. Il serait nécessaire de suivre de près l'évolution du nombre de réfugiés dans la Région des Grands Lacs. Le rapatriement est toujours souhaitable, mais il importe de donner aux réfugiés des informations fiables sur la situation dans les régions où ils souhaitent retourner. Il faut en outre améliorer les services de transport pour éviter de mettre les réfugiés dans des situations telles qu'ils doivent vendre leurs rations pour payer les transporteurs.
14. En dépit des précipitations récentes, la sécheresse continue de menacer l'Éthiopie; les organismes des Nations Unies ont mis en place un filet de sécurité dans ce pays, mais le VIH/SIDA constitue un problème majeur. Il est encourageant de constater que le Gouvernement éthiopien a reconnu la gravité du problème des réfugiés sur son territoire. Le Conseil a mis l'accent sur l'importance de la gestion axée sur les résultats: tous les rapports sur les projets devraient contenir une matrice. Les indicateurs devraient être présentés de manière à permettre de comparer la situation avant et après l'intervention du PAM. Les produits devraient, dans tous les cas où cela est possible, être achetés sur les marchés régionaux ou locaux et il faudrait s'attaquer sérieusement au problème du renforcement des capacités humaines. En outre, il faudrait intensifier la participation des communautés locales aux IPSR. On a demandé si l'apport journalier recommandé de vitamine A est bien assuré en Éthiopie. En manière générale, les questions de nutrition devraient être traitées plus à fond. Les donateurs ont été invités à verser des contributions en espèces, en sus de leurs dons de produits alimentaires, pour stimuler l'économie locale. Un complément d'information a été demandé au sujet de l'afflux de réfugiés en provenance de l'Érythrée. On a signalé enfin que le nombre de réfugiés au Malawi a considérablement augmenté.
15. Le Secrétariat a confirmé que le Gouvernement ougandais aide déjà le PAM dans son travail, notamment en garantissant la sécurité. En outre, le gouvernement contribue au programme d'alimentation scolaire et fournit une aide en matière de transport. Une matrice a été établie pour l'Ouganda, et elle sera distribuée. Il a été convenu que l'inclusion de telles matrices devrait tenir la règle dans les documents de ce type. Les éclaircissements demandés au sujet du nombre d'enfants des rues et d'orphelins qui reçoivent une assistance en Ouganda ont été fournis. L'huile végétale distribuée en Éthiopie est enrichie en vitamine A mais, lorsque les rations ont été réduites, comme cela a été le cas récemment, l'apport journalier recommandé n'a plus été assuré. Un grand nombre d'étudiants érythréens ont récemment cherché asile en Éthiopie.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION ASIE— QUESTIONS OPERATIONNELLES

16. M. A. Banbury, Directeur du Bureau régional pour l'Asie (ODB), a exposé les problèmes auxquels est confrontée la région et les principales priorités du PAM. Au Myanmar, l'aide d'urgence est destinée à un nombre limité d'anciens cultivateurs de pavot d'une zone reculée et à leur famille, qui ont du mal à reprendre les cultures traditionnelles.
17. Au Népal, la situation se dégrade à un rythme inquiétant à cause de la rébellion, ce qui pose au gouvernement et à la communauté internationale des problèmes graves. Le PAM s'efforce de mener ses activités dans des régions sur lesquelles le gouvernement n'a plus de pouvoir. Il a revu ses plans d'urgence, doit organiser une mission chargée de procéder à un examen d'ensemble de ses activités, et participe activement aux échanges de vues engagés au sein des Nations Unies dans le but de rétablir la paix et la sécurité dans le pays.
18. Le Directeur du bureau régional s'est récemment rendu en République populaire démocratique de Corée, et a consacré l'essentiel de sa visite à l'amélioration du suivi et des opérations et aux régions exposées à l'insécurité alimentaire: il a conclu à la nécessité de lancer des opérations d'urgence de grande ampleur dans les zones où les pénuries alimentaires provoquent des problèmes environnementaux, en milieu rural ou urbain. Il n'y a pas de plan de développement agricole de long terme en République populaire démocratique de Corée. Les réformes économiques ont eu des conséquences négatives, notamment pour les ouvriers des usines. Moins de 20 pour cent des besoins d'aide alimentaire sont couverts à l'heure actuelle. Le PAM espère que le Gouvernement japonais confirmera son aide alimentaire. La catastrophe humanitaire provoquée par l'accident de train en République populaire démocratique de Corée a suscité une intervention rapide du PAM, pour couvrir les besoins alimentaires des victimes pendant six mois.
19. Une opération d'urgence au Timor Leste touche à son terme, mais le gouvernement du pays souhaite que le PAM maintienne sa présence. Les coûts des projets au Timor Leste étant relativement élevés pour des raisons topographiques et logistiques, le PAM consultera les donateurs potentiels pour déterminer s'il est possible de rester présent dans le pays. Aux Philippines, les besoins sont importants à Mindanao car le conflit qui s'y déroule a aggravé la pauvreté chronique; aucune visite sur place ne sera possible tant que la sécurité sera insuffisante, mais le PAM pourrait envisager ultérieurement de prendre des mesures. Une mission d'évaluation devrait être organisée avec d'autres intervenants.
20. Le PAM enverra une délégation à la Conférence internationale sur le VIH/SIDA qui aura lieu prochainement à Bangkok; le Directeur régional a insisté sur la nature particulière de l'épidémie en Asie. Le PAM co-parraine, avec le Gouvernement indien, la Consultation régionale au niveau ministériel sur la nutrition maternelle et infantile dans les pays asiatiques, qui se déroulera à New Delhi en septembre 2004; le Gouvernement indien prendra à sa charge une partie des frais.
21. La faible dotation en ressources de plusieurs opérations du PAM dans la région a suscité des préoccupations. Des annonces d'aide humanitaire bilatérale ont été faites en faveur de la République populaire démocratique de Corée à la suite de la catastrophe ferroviaire qui s'est produite dans ce pays. Le Secrétariat a souligné que les ressources allouées aux programmes de développement emblématiques du PAM en Asie sont loin de répondre aux attentes des gouvernements des bénéficiaires et du PAM lui-même. On travaille activement à résoudre ce problème. Le PAM est bien déterminé à coopérer avec les autres institutions des Nations Unies, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et



l'agriculture (FAO) et avec les organisations non gouvernementales (ONG) au Myanmar et il se préoccupe particulièrement de prévenir une nouvelle crise pour les réfugiés.

Intervention prolongée de secours et de redressement—Myanmar 10066.2 (2004/EB.2/7)

22. Le Directeur de pays pour le Myanmar, a présenté le document "Intervention prolongée de secours et de redressement—Myanmar 10066.2" (WFP/EB.2/2004/4-B/1). Il a rappelé les problèmes très graves que rencontre ce pays, l'un des plus pauvres du monde, et les difficultés des régions et des populations visées par l'IPSR envisagée. En dépit de la pauvreté extrême, la rudesse du climat et la situation politique, le projet du PAM a obtenu de bons résultats. Les autorités du Myanmar ont demandé une aide alimentaire immédiate à la suite à un récent cyclone, qui a provoqué des inondations, causant des pertes de vies humaines et de grandes souffrances.
23. Le Conseil a approuvé l'IPSR, compte tenu particulièrement de la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les bénéficiaires. Il a demandé un complément d'informations sur le statut politique de ces derniers, et l'assurance que le régime actuellement en place au Myanmar ne tirerait pas profit de l'aide du PAM ni ne ferait obstacle aux opérations du PAM. On s'est préoccupé d'un retour éventuel au Bangladesh des bénéficiaires en qualité de réfugiés en cas de dégradation de la situation ou de changement de la politique gouvernementale, ainsi que des pratiques de travail forcé signalées dans les régions couvertes par l'intervention; le PAM devrait appuyer la réintégration des rapatriés dans l'État de Rakhine Nord. Le Conseil a souhaité en savoir plus sur les modalités de coopération avec d'autres partenaires, notamment les organisations des Nations Unies, qui sont prévues pour promouvoir le développement au Myanmar. En ce qui concerne l'IPSR, une description plus approfondie des risques et des impacts négatifs serait utile, ainsi qu'une explication plus détaillée des causes des problèmes de sécurité alimentaire dans les régions de l'intervention. On a souligné que l'Organisation internationale du travail (OIT) mène des activités au Myanmar et serait un bon partenaire.
24. Quant à la question du travail forcé, l'OIT travaille déjà avec le gouvernement à la mise en œuvre d'un plan d'action; l'équipe de pays des Nations Unies suit l'évolution de la situation avec le bureau du PAM à Yangon. Des remerciements ont été adressés aux autorités chinoises pour leur appui logistique, et au Gouvernement japonais pour sa contribution financière. Les populations concernées au Myanmar sont autorisées à travailler, mais leurs déplacements sont soumis à des restrictions rigoureuses. Le PAM et les autres organisations internationales coopèrent avec les autorités du Myanmar, mais celles-ci n'interviennent pas dans les activités d'aide alimentaire du PAM, car les bénéficiaires sont identifiés et directement assistés par le PAM, qui dispose de ses propres entrepôts.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST—QUESTIONS OPERATIONNELLES

25. Le Secrétariat a donné un aperçu de la situation dans les trois pays de la région de l'Afrique de l'Ouest où le PAM exécute des opérations.



26. Au **Libéria**, la situation s'améliore manifestement et une paix durable paraît désormais probable. Le manque de moyens financiers, dû en partie au fait que les médias ne prêtent plus guère attention à la situation dans le pays, constitue un problème sérieux et obligera le PAM à réduire les rations dès début juin; la situation de la filière de produits est également difficile, et le PAM craint que ces facteurs compromettent le processus de paix en cours.
27. En **Côte d'Ivoire**, les progrès sur la voie de la paix ne sont pas aussi visibles. L'exode massif de populations vers les pays voisins aura sans doute de graves incidences économiques et sociales. Il est clair qu'en l'absence de solutions politiques, la situation humanitaire ne peut pas s'améliorer. Cependant, les financements disponibles sont suffisants.
28. Au **Tchad**, les opérations du PAM sont directement liées à la situation dans le Darfour, et le sort des réfugiés devient de plus en plus difficile. Le PAM a approuvé une opération d'urgence fondée sur une projection de 110 000 réfugiés, alors que le nombre réel pourrait atteindre 200 000. Le manque d'eau et l'éloignement de la région rendent l'organisation de camps très difficile. Les donateurs ont réagi rapidement en offrant principalement des contributions en espèces, ce qui a permis au PAM de lancer une vaste opération d'achats sur les marchés locaux et régionaux et de fournir les quantités requises de produits alimentaires avant la saison des pluies. Bien que la majeure partie des produits ait été achetée localement, l'opération est onéreuse en raison des difficultés logistiques, des grandes distances et de la nécessité de respecter les normes de sécurité. Le PAM a approuvé une révision budgétaire. Le Tchad est un cas type d'opération coûteuse portant sur un faible volume de produits qui ne permet pas de recouvrer les coûts d'appui directs considérables encourus dans le pays. Selon le Secrétariat, la meilleure solution au Tchad serait un règlement de la situation au Darfour.
29. Il a ensuite été annoncé au cours de la réunion qu'un accord de paix venait d'être signé au Darfour. Le Secrétariat, les membres du Conseil et les observateurs ont félicité le Gouvernement soudanais de cet événement marquant. Le processus de paix est extrêmement important et a des incidences d'une très grande portée pour le Soudan lui-même et les pays voisins.

Projet de programme de pays—Sierra Leone 10333.0 (2005–2007) (2004/EB.2/8)

30. Lorsqu'il a présenté le projet de programme de pays pour la Sierra Leone (2005–2007), le Secrétariat a mis en relief l'excellente qualité du document qui a été établi avec la collaboration de la FAO, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des partenaires de terrain et du gouvernement. En fait, ce dernier se préoccupe vivement des questions de sécurité alimentaire et a suivi de très près l'élaboration du programme qui comporte trois volets principaux: i) appui à l'éducation de base, ii) programme intégré de santé et de nutrition maternelle et infantile, et iii) distribution de vivres pour le redressement et le développement. Le programme sera intégré aux interventions des autres partenaires, dont le Fonds international de développement agricole (FIDA), et est lié à l'IPSR que le Conseil doit examiner à sa session d'octobre. La Sierra Leone occupe la dernière place pour ce qui est de l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), mais la situation s'améliore peu à peu sous la direction positive du gouvernement.



31. Le Conseil a appuyé la réorientation du programme de pays des secours vers le redressement et le développement et a considéré que les trois activités proposées aideraient le pays à progresser dans cette direction. La présence du PAM en Sierra Leone présente une grande importance pendant cette période de transition en raison de l'insécurité extrême dans laquelle vivent les groupes visés et des conséquences catastrophiques de dix années de guerre, notamment les déplacements massifs de population et la destruction des infrastructures. Le Conseil a noté avec plaisir que les trois institutions basées à Rome, le PAM, la FAO et le FIDA, coopèrent efficacement en Sierra Leone. La FAO a participé à la formulation du projet de programme de pays et le FIDA sera étroitement associé à son exécution. Le Conseil a également noté avec satisfaction que le Programme se propose de collaborer avec la Banque mondiale et les ONG dans la lutte contre le VIH/SIDA. Le conseil et le Président ont estimé que l'IPSR constituait un bon exemple de l'évolution de l'aide du PAM et présentait une grande importance pour promouvoir l'action humanitaire à des fins de retour de la paix.
32. En ce qui concerne l'appui à l'éducation de base prévu dans le programme, le Conseil a été d'avis que la stratégie d'alimentation scolaire devrait comporter un programme d'information afin de promouvoir la participation des filles et des jeunes femmes au processus d'éducation, en harmonie avec les mesures adoptées par le gouvernement pour accroître la fréquentation scolaire, et notamment des mesures concernant la gratuité de l'enseignement et des uniformes et la suppression des droits d'examen pour les filles. Le Conseil a considéré l'analphabétisme, très répandu chez les jeunes comme une "bombe à retardement" et a estimé qu'il serait opportun de mieux préciser dans le programme comment ce groupe serait ciblé. Il a relevé avec plaisir que le programme mentionne expressément l'éducation "informelle" destinée aux enfants ayant dépassé l'âge scolaire, groupe souvent exclu de l'enseignement habituel. Il s'est félicité en outre de l'attention accordée dans le programme aux questions de qualité, extrêmement importantes à son avis.
33. Le Secrétariat a pris note des diverses interventions en faveur du resserrement des liens avec Coopération Sud-Sud (CSS). Un programme CSS/FAO est déjà en cours en Sierra Leone; les activités de CSS portent uniquement sur le renforcement des capacités et la formation. Le Secrétariat est convenu qu'une telle collaboration pourrait être utile et a confirmé que la Sierra Leone a une grande capacité d'absorption de l'assistance technique. S'agissant de la suggestion du Conseil selon laquelle le PAM devrait coordonner ses activités avec celles de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui investit également dans le secteur de l'éducation en Sierra Leone, le Secrétariat a confirmé que le programme de pays serait étroitement lié aux activités menées par cette agence, ainsi qu'à celles du Consortium pour le redressement et le développement (CORAD), qui a lancé dans le pays un programme comportant un solide élément de renforcement des moyens de subsistance. Le Secrétariat est convenu qu'il y aurait lieu d'analyser l'expérience acquise dans le contexte de projets pilotes en rapport avec les activités prévues par le programme de pays, par exemple l'action préventive en matière de santé et de nutrition maternelle et infantile.
34. Le Secrétariat a partagé les préoccupations exprimées par le Conseil concernant la hausse des frais de transport, qui ont atteint un niveau sans précédent depuis la création du PAM. Normalement, les opérations de transport sont centralisées, y compris le calcul des coûts. Le Secrétariat a confirmé que le PAM a déjà eu recours à des achats locaux et continuera de le faire. Le programme régional d'achat est plus vaste qu'il ne l'a jamais été, par suite en partie, du volume considérable d'excédents disponibles dans la région. L'IPSR elle-même tire profit des achats locaux, en dépit des complications logistiques. Une politique d'achats locaux est bien fondée en raison de l'augmentation des frais de transport. Les contributions fournies par l'Allemagne dans ce domaine sont importantes.



35. Comme on avait demandé si le pays disposait des capacités institutionnelles requises pour mener à bien certaines activités prévues par le programme, le Secrétariat a informé le Conseil que, pour faciliter l'exécution, le PAM fournirait une assistance visant spécifiquement à renforcer les capacités. La Sierra Leone bénéficiera en outre des programmes de renforcement des capacités menés par la FAO et le PNUD. L'expérience acquise par le PAM, par exemple au Mali, a montré qu'un investissement modique dans le renforcement des capacités dans des domaines comme l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité peut avoir un impact considérable et apporter d'énormes avantages.
36. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance qu'il étudierait les diverses questions techniques en suspens, y compris le resserrement des liens entre les apports et les résultats des programmes, surtout dans le domaine de la nutrition, et que les observations formulées par le Conseil seraient prises en compte dans le document final.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE—QUESTIONS OPERATIONNELLES

37. M. K. Adly, Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (ODC), a donné un aperçu des derniers événements dans la région. Le bureau de Belgrade a fermé en mars 2004, mais des accords ont été passés avec le Gouvernement de la Serbie et du Monténégro afin de fournir une aide monétaire aux réfugiés restants. Une IPSR de 18 mois a récemment débuté en Albanie; l'incidence de la pauvreté sur les femmes se fait particulièrement sentir dans le nord, et l'accent est mis sur les inégalités hommes-femmes. En Géorgie, les activités que mène le PAM dans le cadre de l'IPSR ont récemment été élargies à l'Abkhazie, région dans laquelle les activités de redressement et de relèvement sont limitées, et le PAM a commencé la distribution ciblée gratuite de farine, à la suite d'une hausse de 80 pour cent du prix du blé. Une nouvelle opération d'urgence a été lancée dans le nord du Caucase; en Tchétchénie et en Ingouchie, bon nombre de bénéficiaires sont des écoliers. La sécurité s'est dégradée dans les deux républiques et une mission de planification d'urgence aura lieu prochainement.
38. Le PAM redouble d'efforts pour venir en aide aux populations vulnérables en Afghanistan; les ressources alimentaires permettent actuellement de répondre aux besoins; une sécheresse localisée est à prévoir après les récoltes abondantes de l'année dernière et la situation est suivie de près. En dépit de la dégradation de la sécurité en Iraq, la distribution effectuée dans tout le pays dans le cadre du système public de distribution s'est poursuivie; si l'insécurité devait s'aggraver, les livraisons de produits pourraient être perturbées; tout serait alors fait, en coopération avec les autorités iraqiennes, pour nourrir les groupes vulnérables. Une série d'études réalisée par le PAM permettra de mieux maîtriser la situation de la sécurité alimentaire. Il sera peut-être nécessaire de prolonger de deux mois l'opération d'urgence actuellement menée dans les Territoires palestiniens occupés en raison des retards causés par les difficultés d'accès liées aux incursions récentes dans la Bande de Gaza; le PAM a prêté son concours à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en procédant à des distributions de pain. Des modifications du calendrier prévu pour le rapatriement volontaire des réfugiés déplacés au Pakistan perturberaient la mise en œuvre d'une IPSR. La présentation au Conseil a été repoussée à une date ultérieure, dans l'attente d'un nouvel examen tripartite du plan de rapatriement volontaire.



Intervention prolongée de secours et de redressement—Algérie 10172.1 (2004/EB.2/9)

39. Le directeur régional a ensuite présenté l'IPSR Algérie 10172.1. En vertu d'une récente résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, le mandat de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été prolongé de six mois (jusqu'au 31 octobre 2004), de manière à permettre aux parties de parvenir à un accord sur le plan Baker. Dans l'intervalle, le PAM et la communauté internationale devraient continuer, pour quelque temps encore, d'apporter une aide humanitaire aux réfugiés. Le nombre de réfugiés se trouvant dans les camps situés en Algérie a été calculé de manière fiable. On s'est efforcé d'améliorer la coordination avec les autres organisations humanitaires. Les activités de suivi sur le terrain ont permis de confirmer que les détournements de produits alimentaires étaient insignifiants.
40. Le Conseil a accueilli très favorablement l'IPSR, qu'il a considéré comme un projet bien structuré à appuyer sans réserve et il est convenu que les réfugiés ciblés vivent dans des conditions très difficiles, caractérisées par un climat très rude et la malnutrition. Des membres ont ajouté que la crise humanitaire dure depuis trente ans et que les bénéficiaires sont totalement tributaires de l'aide internationale. On a souligné que la grande majorité des réfugiés sont jeunes, ce qui pose des problèmes spécifiques et oblige à développer les activités d'éducation et de formation. Il ne fait aucun doute que le nombre des réfugiés a été calculé aussi précisément que possible, mais il serait souhaitable d'entreprendre un nouveau recensement; des contradictions ont été signalées dans les chiffres officiels.
41. Le renforcement de la présence matérielle du PAM et d'autres organisations humanitaires dans les camps a été accueilli favorablement. Il a été recommandé d'intensifier encore le suivi après livraison. Les soins médicaux, l'éducation et la formation sont importants pour assurer une intervention humanitaire aussi complète que possible. Le PAM devrait, autant que faire se peut, concentrer son action sur les activités génératrices de revenus dans les camps de réfugiés. Les travaux réalisés par le Croissant-Rouge algérien et d'autres organisations méritent tous les éloges. On a demandé au Secrétariat si de nouvelles annonces de contributions ont été faites, ce qui serait entrepris pour encourager les donateurs et pour quelles raisons certains bénéficiaires jugeaient les rations alimentaires peu satisfaisantes. Des appels ont été lancés à la communauté internationale pour qu'elle vienne en aide au Gouvernement algérien. Des renseignements plus détaillés sur les critères appliqués pour déterminer le degré de malnutrition et d'anémie ont été sollicités. On a exprimé l'espoir que les ruptures d'approvisionnement soient évitées à l'avenir. Le système amélioré d'entreposage mentionné dans le rapport a été bien accueilli. On a souligné que les activités du PAM jouent un rôle de catalyseur.
42. Le Secrétariat a répété qu'il était satisfait des estimations actuelles de l'effectif de réfugiés, tout en encourageant un nouveau recensement. Il est inévitable que des ventes de produits alimentaires aient lieu, car c'est souvent ainsi que les bénéficiaires se procurent d'autres denrées, mais il n'existe aucune preuve de détournements de grande ampleur. On a noté qu'il est souhaitable de veiller à l'équilibre entre besoins alimentaires et non alimentaires; les donateurs ont été instamment priés de verser des contributions au budget prévu pour les soins et l'entretien du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Des activités génératrices de revenus et des activités de formation sont en cours, mais le contexte difficile limite leur expansion. Divers pays et organisations ont déjà fait des dons et annoncé des contributions d'aide alimentaire supplémentaires. Les rations alimentaires correspondent au strict minimum indispensable et c'est pour cette raison que certains réfugiés les trouvent insuffisantes, en particulier ceux qui doivent nourrir des parents en visite. Des critères normalisés sont appliqués pour mesurer le degré de



malnutrition et d'anémie, et on veillera à comparer les chiffres avec des données de référence concernant des zones extérieures aux camps, chaque fois que cela sera possible.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE—QUESTIONS OPERATIONNELLES

43. En guise d'introduction, M. Sackett, Directeur régional a fait le point de la situation en Afrique australe en utilisant des données provenant de récentes missions FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires, et d'autres sources disponibles. La situation dans la région est contrastée. Par rapport aux moyennes sur cinq ans, les récoltes de céréales ont accusé une chute de 60 pour cent au Lesotho, de 40 pour cent au Swaziland, et de 20 pour cent au Malawi, mais elles ont augmenté de 50 pour cent en Zambie et de 10 pour cent au Mozambique. Le PAM a acheté près de 50 000 tonnes de produits alimentaires en Zambie pendant les quatre premiers mois de 2004. La Namibie a également obtenu des récoltes supérieures à la moyenne. Cependant, le PAM a jugé nécessaire de lancer une opération d'urgence au mois de mars, pour venir en aide aux populations vulnérables vivant dans les six districts du nord du pays.
44. La situation au Zimbabwe est peu claire en raison de l'annulation de la mission d'évaluation FAO/PAM. Les estimations de la production de maïs réalisées par le gouvernement en 2004 étaient bien supérieures à celles calculées par la FAO et le PAM pour 2003, et cadraient mal avec i) les précipitations irrégulières, qui ont obligé les agriculteurs à refaire plusieurs fois les semences, ii) la pénurie de semences améliorées, iii) le manque d'engrais, et iv) le manque de traction animale pour les labours. Le gouvernement a affirmé qu'aucune aide alimentaire à grande échelle ne serait nécessaire pour l'année à venir, mais il comptait néanmoins que le PAM continuerait de fournir une aide plus modeste aux écoliers, aux jeunes enfants atteints de malnutrition, aux orphelins du VIH/SIDA et aux personnes âgées. En dépit des stocks constitués par le PAM et le gouvernement, il existe un risque élevé de pénuries alimentaires très graves de novembre à avril, pénuries qui pourraient toucher plusieurs millions de personnes; il pourrait s'avérer nécessaire de faire appel aux donateurs à bref délai en vue d'obtenir des contributions supplémentaires importantes.
45. La situation en Angola reste difficile en raison du faible niveau des contributions. Les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) n'ont reçu que des demi rations depuis le mois d'avril. Seuls 40 000 enfants bénéficient actuellement du programme vivres pour l'éducation, alors que 220 000 étaient prévus pour la fin de l'année. L'absence de soutien de la part du gouvernement a eu un effet négatif sur le niveau des contributions. Le PAM prie instamment le gouvernement de remplir l'engagement qu'il a pris en octobre 2003 d'appuyer l'IPSR à hauteur de 7,5 millions de dollars E.-U., et éventuellement d'accroître son soutien compte tenu du cours actuellement élevé du pétrole.
46. Le PAM présentera l'IPSR pour la région de l'Afrique australe à la session d'octobre, et non à la session actuelle comme initialement prévu. Il aura ainsi le temps d'incorporer dans le document des informations plus précises concernant les résultats des missions d'évaluation FAO/PAM, et d'autres données pertinentes. Le PAM estime qu'une IPSR est le meilleur moyen de traiter les problèmes de sécurité alimentaire auxquels sont confrontés certains pays de la région. Ces problèmes sont imputables à la "triple menace" — conditions météorologiques instables, capacités de gouvernance amoindries et VIH/SIDA— que le PAM et ses partenaires des Nations Unies combattent dans 12 pays d'Afrique australe et orientale. L'IPSR devrait avoir une durée de trois ans, à partir du 1er janvier 2005. Pour assurer la soudure, le PAM a prolongé l'opération d'urgence régionale



menée dans six pays. Tous les membres du Conseil ont souscrit à la décision de reporter la présentation de l'IPSR régionale pour l'Afrique australe au mois d'octobre afin de perfectionner le document. Le Conseil a noté avec plaisir que l'IPSR est le fruit de longues consultations avec tous les partenaires intéressés.

Projet de programme de pays—Madagascar 10340.0 (2005–2009) (2004/EB.2/10)

47. Le Directeur régional, présentant le projet de programme de pays pour Madagascar 2005-2009, a souligné que le nouveau Gouvernement malgache paraît résolu à améliorer le sort des populations pauvres. Le programme de pays proposé a été préparé de façon à s'harmoniser avec le Document stratégique de réduction de la pauvreté du gouvernement, appuyé par le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Les activités prévues dans les domaines de l'éducation et de la santé au titre du programme du PAM, seront concentrées dans les régions arides du sud, tandis que les activités liées à l'atténuation des effets des catastrophes viseront les zones de la côte orientale exposées aux cyclones. En mars, le pays a été frappé par le cyclone le plus violent des 20 dernières années, ce qui montre combien il est exposé aux catastrophes naturelles; il n'en est que plus nécessaire d'appuyer le programme.
48. Au cours des débats, le Conseil a noté que le programme de pays pour Madagascar répond bien à la priorité que le gouvernement accorde aux questions de pauvreté et de sécurité alimentaire, ainsi qu'à la priorité que s'est fixée le PAM d'appuyer les actions gouvernementales visant à atténuer les effets des catastrophes naturelles.
49. En réponse à certaines observations formulées par le Conseil, le Secrétariat est convenu que les crédits budgétaires affectés aux trois activités du programme de pays pour Madagascar pourraient sembler mal équilibrées, au détriment des activités nutritionnelles. Cependant, l'attribution des ressources tient également compte des capacités de mise en œuvre, et cadre avec les limitations institutionnelles relevées. Le Secrétariat a pris note de la proposition d'intégrer l'enrichissement en micronutriments dans chacune des trois activités du programme. Il accorde beaucoup d'importance à l'introduction de la vitamine A dans l'assortiment alimentaire, et reconnaît l'utilité de l'apport en iode. Il examinera les données disponibles sur les carences en iode dans les régions côtières comme dans l'intérieur du pays, et se décidera s'il est nécessaire d'inclure le sel iodé dans la liste des produits. En ce qui concerne l'utilité des activités vivres-contre-travail (VCT) à court terme, pour assurer la soudure jusqu'à la prochaine récolte, le Secrétariat a expliqué que tout dépend de la nature des activités. Une activité VCT, consistant par exemple à remettre en état un réseau d'irrigation, est susceptible d'assurer des avantages à long terme, car la communauté concernée se dote d'un réseau durable d'approvisionnement en eau grâce à une activité relativement modeste. Le Secrétariat a déclaré qu'il examinerait les autres points techniques notés par le Conseil, et apporterait les modifications requises le cas échéant.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU PAM DANS LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

50. Mme Z. Mesa, Directrice du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODPC), a exposé la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes, en évoquant particulièrement les inondations catastrophiques survenues en Haïti et en République dominicaine, où le PAM et ses partenaires ont immédiatement entrepris des interventions



d'urgences. Elle a souligné que la pauvreté a aggravé les effets de la catastrophe car les pauvres n'ont aucune possibilité de l'installer hors des régions exposées aux inondations. Dans l'immédiat c'est le transport des produits alimentaires et autres secours qui pose un problème car les routes ont été emportées et l'approvisionnement en eau et en électricité coupé. Une assistance immédiate peut être fournie grâce aux ressources allouées à l'IPSR en cours. Quelque 20 000 personnes ont besoin de secours.

51. Il est nécessaire d'actualiser l'IPSR Haïti, pour laquelle les ressources requises n'ont été mobilisées qu'à concurrence de 28 pour cent. Le PAM travaille avec la Banque mondiale à la réalisation d'un projet d'alimentation scolaire et à la mise en place de "filets de sécurité" sociale et une évaluation des besoins est sur le point de commencer. L'IPSR organisée pour secourir les personnes déplacées par la violence en Colombie est en cours de révision et la collaboration avec les partenaires continue de donner de bons résultats. Au Pérou, il faut renforcer les capacités techniques du gouvernement, mais le projet a bien réussi et pourrait servir de modèle. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM travaillent en partenariat à l'exécution de projets complémentaires dans la région. En outre, des opérations sont mises en œuvre avec succès au Brésil, au Chili et au Mexique.

Visite conjointe sur le terrain au Guatemala (2004/EB.2/11)

52. Le Représentant de la République slovaque a rendu compte de la visite conjointe au Guatemala. Le Représentant a souligné que le système des Nations Unies a mis en place le cadre de développement mais qu'il serait possible de renforcer la coordination entre les institutions, notamment en élaborant un budget commun et en resserrant la collaboration en vue d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Le Guatemala a besoin d'un appui, même si, selon les chiffres officiels, c'est un pays à revenu intermédiaire: il existe en effet de nombreux îlots de grande misère, particulièrement parmi les populations autochtones.
53. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'exposé concernant la région et du rapport de la visite conjointe sur le terrain. Des membres du Conseil ont manifesté leur solidarité avec Haïti et la République dominicaine en cette période de crise et ont promis leur appui. Les représentants de ces deux pays, pour leur part, ont exprimé leur gratitude et remercié les équipes du PAM de leur action remarquable. La fréquence des catastrophes naturelles dans de nombreuses zones de la région a été particulièrement mise en relief. Aussi est-il primordial pour la région de mettre en place des mécanismes d'atténuation des effets des catastrophes et d'intervention rapide, et à cette fin il est essentiel de renforcer les capacités. Le Conseil a reconnu que les chiffres concernant le niveau de revenu ne reflètent pas fidèlement la situation et qu'il existe dans la région des îlots de grande misère, surtout parmi les populations autochtones. La participation croissante secteur privé aux actions humanitaires a été notée avec satisfaction, et on a souligné qu'il ne fallait jamais négliger la situation de l'Amérique centrale.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2004/EB.2/12)

54. Le Secrétariat a présenté les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM, sous forme de matrice de situation, comme l'avait demandé le Conseil.



55. Le Conseil a souligné l'importance, eu égard aux obligations redditionnelles, des travaux réalisés par le CCI dans le cadre de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Au sujet du rapport sur le multilinguisme, le Secrétariat a répondu que les documents sont habituellement traduits dans les langues de travail du PAM.

QUESTIONS DIVERSES

56. Le Directeur exécutif, annonçant divers changements au Conseil, a rendu chaleureusement hommage à trois membres qui quittent le Conseil après des années de brillants services: M. F. Kabuta (Japon), S.E. M. Anthony Beattie (Royaume-Uni) et M. T. Lavelle (États-Unis d'Amérique). Dans ce contexte, il a également souhaité la bienvenue à S.E. M. Romualdo Bettini (Italie) et M. Y. Kuraya (Japon).
57. À propos des mouvements de personnel des échelons supérieurs, le Directeur exécutif a annoncé que M. Lopes da Silva sera nommé Directeur de pays pour le Soudan et M. R. Ragan, Directeur de pays pour la République populaire démocratique de Corée, tandis que M. Tun Myat travaillera au bureau de New York jusqu'à son départ à la retraite, en septembre, après 30 années de service au PAM.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CCI	Corps commun d'inspection
CORAD	Consortium pour le redressement et le développement
CSS	Coopération Sud-Sud
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MINURSO	Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental
OD	Département des opérations
ODB	Bureau régional pour l'Asie
ODC	Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale
ODO	Bureau du Directeur associé des opérations
ODPC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
OEDR	Division de la gestion axée sur les résultats
OEN	Unité de l'évaluation des besoins d'urgence
OEP	Unité de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieure de leur propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail

